

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT Loire-Atlantique
ARRONDISSEMENT NANTES
CANTON SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
7 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le lundi sept octobre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du premier octobre 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Ronan GILLES, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, Mme Elodie RAGUIN, M. Gilles BERRÉE, M. Damien LE ROUX, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. André NYAMSI-HENDJI

Absents ayant donné pouvoir :

Mme Catherine LE TRIONNAIRE	donne procuration à	Mme Armelle CHABIRAND
Mme Linda PAYET	donne procuration à	Mme Anne-Sophie JUDALET
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX
M. Jean-Jacques DERRIEN	donne procuration à	M. Dominique FOLLUT
M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Maryse PIVAUT

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

21. Renouveau de la labellisation « Mon Restau Responsable »

Madame GAILLOCHET rapporte :

Pour accompagner les restaurants collectifs dans la transition écologique, la Fondation pour la Nature et l'Homme et le réseau Restau'Co ont créé « **Mon Restau Responsable** », une démarche de progrès continue, gratuite et accessible à tous les professionnels du secteur de la restauration collective.

Au travers de cette labellisation, les collectivités territoriales peuvent s'engager et témoigner de leur volonté de soutenir une alimentation saine et durable en déployant un projet de restauration collective structuré et ambitieux.

Attachée à une restauration de qualité pour les enfants accueillis sur les journées scolaires et d'accueil de loisirs, **la Ville d'Orvault a obtenu le label « Mon Restau Responsable » en octobre 2022**, sur la base de **17 engagements** à mettre en œuvre au cours de la période 2022-2024.

Cette démarche reposant sur un système participatif de garantie, la Ville d'Orvault organisera une nouvelle séance publique à **l'automne 2024** afin de partager le bilan des deux années écoulées, et présenter les **nouveaux engagements** qu'elles souhaitent poser **pour la période 2024-2026**.

I. LES PILIERS DE LA DEMARCHE « MON RESTAU RESPONSABLE »

La démarche « Mon Restau Responsable » se structure autour de 4 piliers et 12 axes de progrès :

- **Le Bien-être des convives** : évaluer les aménagements dédiés à l'accueil des convives et au confort des salles de restauration ; garantir la qualité nutritionnelle des menus servis ;
- **L'Assiette responsable** : évaluer l'atteinte des objectifs en termes d'approvisionnement en produits bio, durables ou de proximité ;
- **Les Éco-gestes** : lutter contre le gaspillage et la réduction des déchets ; réaliser des économies d'eau et d'énergie ; utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement ;
- **L'Engagement social et territorial** : travailler avec les acteurs du territoire ; sensibiliser, impliquer et améliorer les conditions sociales des équipes.

II. « MON RESTAU RESPONSABLE » A ORVAULT

Les **17 engagements** pris par la Ville d'Orvault en 2022, dans le cadre de « Mon Restau Responsable », ont contribué à développer et renforcer une approche

centrée sur la qualité des produits, le respect de l'environnement mais aussi des enfants et adultes qui interviennent depuis la production agricole jusqu'au service à l'école ou en accueil de loisirs.

Afin d'accompagner la démarche de labellisation de la Ville d'Orvault, un groupe d'échanges avait été créé en mars 2022. Depuis lors, ce **Conseil consultatif** s'est réuni deux à trois fois par an afin de partager les avancées de la démarche. En complément, diverses actions ont été réalisées (élaboration d'un livret d'information sur la restauration municipale mis à disposition de l'ensemble des familles, ateliers, repas dans les écoles avec les représentants de parents d'élèves, ...), afin de répondre au besoin d'information et de compréhension des parents à l'égard des enjeux et du fonctionnement de la restauration collective.

Le bilan réalisé à la fin de l'année scolaire 2023-2024 et partagé avec le Conseil consultatif « Mon Restau Responsable » a permis d'identifier l'atteinte des objectifs fixés pour 2022-2024, notamment en matière d'approvisionnement et d'élaboration des menus (accroissement de la part des produits bio et Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine [SIQO] mise en place d'un second menu végétarien hebdomadaire), de lutte contre le gaspillage alimentaire (cf. système d'assiettes « petite faim » / « grande faim » au self du groupe scolaire du Vieux Chêne) et plus largement de sensibilisation des publics (enfants, parents, professionnels).

Ce bilan souligne aussi l'implication :

- Des professionnel·les de la restauration collective : plan de formation autour de la cuisine végétarienne, évolution du fonctionnement de la commission des menus, valorisation et présentation régulière auprès des enfants des légumes et fruits de saison ;
- Des professionnels de l'animation : identification d'un·e référent·e « Mon Restau Responsable » au sein de chaque équipe d'animation périscolaire, déploiement de kits pédagogiques et d'ateliers à dimension éducative autour de l'alimentation saine et durable ;
- Des enfants : organisation d'un « menu des enfants », conseils d'enfants, consultation annuelle sur leur ressenti à l'égard du temps du repas.

Cette instance a, dans ce même cadre, validé la proposition de la Ville de s'engager à nouveau pour deux ans dans le label « Mon Restau Responsable » à travers la mise en œuvre de 18 engagements coconstruits.

Le **12 octobre 2024**, une **séance de garantie** permettra de partager cette intention à l'ensemble de la communauté éducative en vue d'obtenir de la part des personnes présentes, la possibilité de bénéficier du label « Mon Restau Responsable » pour les deux années à venir (2024-2026).

INFORMATION

Sur proposition de la commission Enfance Jeunesse, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** de la démarche engagée par la Ville d'Orvault dans le renouvellement de sa labellisation « Mon Restau Responsable ».

Extrait certifié conforme
Orvault, le 8 octobre 2024

Pour le Maire
Le Directeur général



François BONNEAU



Le secrétaire de séance



Pierre ANNAIX

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 08 OCT. 2024

Et par publication le : 09 OCT. 2024